

Compte-rendu du Conseil d'école du 3 novembre 2016

Début de séance à 18h00 à Charmant, présidée par Mme Dagnicourt

Secrétaire de séance : Mme Nabos

Présents

| Enseignants | Maires | Conseillers chargés des affaires | Parents d'élèves | DDEN |
|---|--|---|--|----------------------|
| Mme Cattai Mme Dagnicourt Mme Nabos Mme Perles Mme Rasteau M Rasteau | M Arvoir (Chadurie) M Guillon (Ronsenac) M Varaillon-Laborie (Boisné-la-Tude) | Mme Bouttemy (Boisné-la-Tude.) | Mme Cardon Mme Pouvreau M Pellon M. Robin | Mme Picard(Charmant) |
| SIVOS : M Guillon | CDC : M. Brouant Mme Dupé | ATSEM : Martine Pautrot, Véronique Boulet | | |

Excusés : IEN (M Casalini)

1- Votedemutualisation desdeuxconseilsd'écoles

La mutualisation a été adoptée à l'unanimité des deux conseils.

2- ElectiondesparentsdeléguésauConseild'école

- RONSENAC :** 3 élus 🗳️ Mmes Audrey Blanca et Nadine Pouvreau et Monsieur Wiefried Robin
2 suppléantes 🗳️ Mmes Sandra David et Amélie Maciotta
- CHARMANT :** 2 élus 🗳️ Mme Karine Cardon et Monsieur Christophe Pellon
1 suppléante 🗳️ Mme Marina Mazouari

3- Questionsdesparents

Pas de questions

4- Effectifs

PS : 6 MS : 18 GS : 15 CP : 15 CE1 : 11

CE2 : 11 CM1 : 11 CM2 : 24

TOTAL : 111 élèves Ronsenac 65 : PS / MS : 19 MS / GS : 20 CP / CE1 : 26
Charmant 46 : CE2/CM1 : 22 CM2 : 24

Pour l'année prochaine un grand groupe de 24 partira au collège, mais une rentrée de 20 petits est prévue.

5- Personnels

Pas de changement au niveau des enseignants et des ATSEM

RASED : pas de changement, seulement une psychologue scolaire Fabienne Roussière

Cantine : des changements 🗳️ Suite à des arrêts maladies, des personnels ont été changés et une personne est passée de la cantine de Charmant à la cantine de Ronsenac.

Transportscolaire : Josiane Hurel assure le remplacement de Corinne Lewandowsky.

TAP :

- Maternelle : Céline Verhaeghe, Laure Boutineau et les deux ATSEM
- Elémentaire :
 - Ronsenac : Cyrille Fasanino, Josiane Hurel
 - Charmant : en plus de Cyrille et Josiane, Françoise Baudry

6- Règlementintérieur

Des modifications dues au changement de jours des TAP et à vigipirate étaient à prévoir. Après discussion, le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

7- Sécurité

Suite aux événements, il est à présent demandé : 2 exercices incendie et 3 exercices de mise en sûreté, dont 1 intrusion-attentat à faire avant les vacances de la Toussaint.

CHARMANT Exercice fait le 18 octobre en présence du personnel de cantine et de surveillance. Scénario d'un danger arrivant de la cour. Après avoir entendu le sifflet d'alerte, les élèves qui étaient dans la cour se sont regroupés dans le couloir en silence. Ils ont ensuite été conduits vers l'extérieur via la cantine.


Les élèves ont bien réagi et ont évacué dans le silence. Un point de sécurité pourrait être renforcé en ayant la possibilité de fermer la porte du couloir donnant sur la cantine à clé.
La mairie va rechercher où se trouve cette clé.

RONSENAC Exercice fait le 19 octobre sous forme de jeu : se cacher sans bruit pour les maternelles et apprendre à se cacher sans bruit en cas de danger arrivant par la grille côté rue pour les élémentaires. Mise en sûreté dans les classes. Quelques-uns n'ont pas suivi les consignes de calme et silence. Il y a quelques difficultés vu le nombre important de rideaux à tirer et de portes à fermer à clés. Des solutions de verrous en hauteur pourraient être amenées. Il est impossible de communiquer entre les classes et la classe sud n'a pas de téléphone pour prévenir les secours (les portables ne passent pas toujours). Des sachets de froid auto déclenchants pour un élève hémophile sont à prévoir (Mme Dagnicourt propose de demander, au médecin qui suit l'enfant, si ce dispositif convient au problème de santé de l'enfant), ainsi qu'une clé de l'armoire à pharmacie de la bibliothèque.

8- Projets pédagogiques et Sorties scolaires

- Médiathèque : toutes les classes 3 fois
- Gymnase : toutes les classes si le gymnase n'est pas fermé pour travaux et s'il y a suffisamment d'accompagnateurs.
- Les classes à partir de la GS recevront un auteur ou un illustrateur dans le cadre du festival « Festilivre »

RONSENAC

- Les classes maternelles :
 - o projet autour de la ferme  ferme des vallées : PS/MS : une journée en avril, MS/GS : 2 demi-journées (février et juin)
 - o expo « bidouillocode » sur les sciences informatiques au château de l'oisellerie. Inscriptions en janvier
 - o MS-GS : au fil du conte (le 5 octobre)
- CP/CE1 :
 - o Visite expo « tout en mouvement » château de l'oisellerie (engrenages, rotations et translations)
 - o Année axée sur l'éducation au développement durable
 - o Projet orchidées : financé par Natura 2000 avec une animatrice Charente Nature, 2 sorties : le matin du 9 novembre et la journée du 4 mai sur des côteaux calcaires classés Natura 2000.
 - o projet « compostage » : dans le cadre des projets pédagogiques proposés par CALITOM, 3 séances de 3 heures avec un animateur de Charente Nature

CHARMANT

- o Sortie au théâtre d'Angoulême en mai pour une pièce de théâtre donnant lieu à un travail sur des ateliers philosophiques toute l'année.
- o Sortie au musée d'Angoulême et visite de la ville d'Angoulême.
- o CM2 : Travail sur l'art dans la nature avec l'animatrice de PAC'Bô qui donnera lieu à une exposition.
- o Sécurité routière et permis vélo pour les CM2

9- Travaux

Charmant

- Réalisés :
 - o Mise en place d'une sonnette pour la sécurisation de l'entrée, mais celle-ci ne fonctionne qu'une fois sur 10, un nouvel emplacement doit être trouvé.
 - o Lumière réglée dans les toilettes adultes.
 - o Rideaux raccrochés dans les classes.
 - o Une tablette numérique a été achetée par la coopérative scolaire pour la classe de M. Rasteau.
 - o Une nouvelle table de ping-pong a été offerte par le comité des fêtes de Charmant
- À réaliser :
 - o Installer un câble Ethernet dans la classe de M. Rasteau et le bureau est à changer.
 - o Installer un miroir dans les toilettes du personnel.

Ronsenac : remerciements à la mairie de Ronsenac qui a fait don des pièces récoltées dans la fontaine. (89 euros)

- Réalisés :
 - Toutes les portes bois de l'école ont été repeintes
 - Le seuil PVC du dortoir a été recollé
 - Une sonnette a été installée à la porte du préau
 - 2 rampes accès handicapés ont été réalisées pour les classes sud et nord
 - La toiture du préau a été refaite à neuf suite à tempête
 - Des toilettes pour enfant handicapé sont en cours d'installation dans la bibliothèque.
- Aréaliser :
 - Classe maternelle :
 - ① placard – étagère dans les toilettes (rangement d'un stock de papier toilette et des produits d'entretien utilisés quotidiennement)
 - ① Equiper la classe d'un tableau blanc avec vidéo projecteur et ordinateur
 - ① Meuble à cases pour les travaux des élèves
 - ① Colmater les fissures et les manques de crépis du mur extérieur côté cour
 - Classe sud (maternelle) :
 - ① Peindre les tuyaux d'eau du couloir
 - ① Un ordinateur ne fonctionne plus.
 - Classe nord :
 - ① Peindre les tuyaux d'eau du couloir
 - ① 2 netbooks ne fonctionnent plus
 - Bureau :
 - ① Remplacer l'onduleur protégeant le serveur et l'ordinateur de la direction (orage septembre 2015)
 - ① L'ordinateur du bureau de direction (impressions couleur, relié au photocopieur, travail de direction...) ne fonctionne plus.
Réponse de M Brouant : il sera remplacé rapidement.
 - Bibliothèque :
 - ① Fixer des rideaux stores occultant sur les portes de la bibliothèque
 - ① Modifier le système de tringles à rideaux des fenêtres de la bibliothèque qui n'est pas adapté à la lourdeur des rideaux.
 - Extérieurs :
 - ① changer la boîte aux lettres de place (fourmis s'y installent, le courrier est mouillé en cas de pluie)
 - ① fil de fer soutenant la grille a été cassé et rafistolé pendant les vacances.
 - ① cadenas difficile à ouvrir
 - ① Plus d'électricité dans le garage (il sera demandé à l'électricien de passer)
 - Sécurité :
 - ① Système d'alarme audible par toutes les classes (en projet)
 - ① Visiophone pour savoir qui sonne à la porte du préau.
 - ① enquête amiante (l'école a été relancée 2 fois par les services concernés, les mails ont été transmis à la mairie et à la CDC)
 - ① remettre un portail ou remplacer la grille basse par une grille haute.

Les élus ne savent pas comment le budget travaux sera réparti suite à la fusion des CDC Horte et Lavalette et Tude et Dronne qui aura lieu le 1^{er} janvier 2017.

10- questionsdiverses

- Les enseignantes de maternelle font remarquer que leur budget fournitures est défalqué de 15 euros par élève pour la maintenance et la location du photocopieur. Il ne reste que 26€ sur les 41€ alloués. Il y a donc

une inégalité avec les autres maternelles qui ont eu un photocopieur acheté par la CDC et n'ont donc pas de location.

Réponse CDC : le contrat, signé pour 5 ans par l'ancien président du SIVOS, ne permet pas de modifier cela avant 2020.

- Mme Dagnicourt demande à qui s'adresser pour l'entretien des ordinateurs de l'école de Ronsenac ?
Réponse de M Guillon : à partir de janvier ce sera la nouvelle CDC.
- Les enseignants du RPI font part d'une décision qu'ils ont prise concernant les documents émanant du SIVOS ou de la CDC :
Les enseignants distribuent les documents de la CDC ou du SIVOS à destination des parents. Ces documents doivent être directement retournés à l'instance concernée (ce qui est indiqué sur les documents).
Or, certains parents les remettent systématiquement dans les cahiers de liaison de leur enfant. Jusqu'à présent nous les récupérons et nous les transmettons.
Outre le fait que ces documents peuvent se mélanger aux nôtres et que nous avons à faire le tri avant de les transmettre, certains parents prétendent les avoir retournés à l'école alors que nous ne les avons pas.
Il va de soi que nous continuerons à distribuer les documents que la CDC ou le SIVOS nous fera passer.
Cependant, pour éviter tout problème à l'avenir, et que certains parents laissent à penser qu'ils nous les ont remis, nous allons faire passer un mot précisant que ces documents doivent être retournés directement à l'instance dont ils émanent et que nous ne nous en chargerons plus.
- Les documents remplis par les parents à destination de l'éducation nationale ne peuvent être transmis aux collectivités locales.
Toutefois, dans un souci d'éviter de multiplier les feuilles à remplir, une réflexion sera engagée afin de réaliser une fiche d'urgence commune. L'accord des parents sera nécessaire pour la communiquer à la garderie et aux responsables des TAP.
- Questions de Mme Bouttemy :
Pourquoi les enfants de la garderie ne peuvent pas avoir accès aux livres de la bibliothèque de l'école ?
Réponse de Mme Dagnicourt : Ce sont des livres qui servent pour le travail en classe et le risque est grand de les retrouver abimés, non rangés ou avec leur fiche perdue.
La garderie a son propre stock. Il faut voir avec Cyrille pour les renouveler, peut-être en demandant des dons, et trouver le moyen de les ranger différemment afin de les rendre plus attractifs.

Fin de séance à 19h45